

SERVICE / DIVISION	Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social / Administration (Arts)	No SD SD-2024-4175
OBJET	Recommander au conseil d'approuver l'avenant à l'entente de services à intervenir entre la Ville de Laval et la Place des aînés de Laval au montant additionnel de 19 684,87 \$, pour faire face à l'augmentation de coûts d'opération, à la hausse de la rémunération de la main- d'oeuvre spécialisée et pour maintenir la qualité de services	
No dossier(s) interne(s) : No LV : NE S'APPLIQUE PAS DISTRICT(S) : 13-L'Abord-à-Plouffe		
<p style="text-align: center;"> Demande d'achat : Oui CT requis : Oui Montant : 19 684,87 \$ Année du budget : 2024 Provenance du financement : 60101-7211-00-114190 </p> <p> <u>Unité administrative concernée</u> Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social </p>		

SERVICE / DIVISION	Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social / Administration (Arts)	No SD SD-2024-4175						
<p>DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)</p> <table border="0"> <tr> <td data-bbox="73 271 212 333"><u>Date</u> 2022-06-07</td> <td data-bbox="261 271 483 333"><u>No résolution</u> CM-20220607-525</td> <td data-bbox="542 271 1528 360"><u>Objet</u> APPROBATION - PRÊT À USAGE, ENTENTE DE SERVICE ET ENTENTE D'AIDE FINANCIÈRE - PLACE DES AINÉS DE LAVAL</td> </tr> </table> <p><u>Résumé</u> Sur recommandation du comité exécutif,</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR : Vasilios Karidogiannis APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou</p> <p>et résolu à l'unanimité:</p> <p>d'approuver le prêt à usage à intervenir entre la Ville de Laval et la Place des aînés de Laval pour les années 2022, 2023 et 2024 concernant le prêt à usage de l'immeuble connu et désigné comme étant le lot 1 636 743 du cadastre du Québec, sur lequel est érigé un bâtiment portant l'adresse civique 435, boulevard Curé-Labelle, et ce, aux termes et conditions énumérés au prêt à usage;</p> <p>d'approuver l'entente de services à intervenir entre la Ville de Laval et la Place des aînés de Laval pour les années 2022, 2023 et 2024, en vertu de laquelle le versement d'une somme de 131 232,46 \$ est prévu pour chacune des années de l'entente pour un montant total de 393 697,40 \$, et ce, aux termes et conditions énumérés à l'entente de services;</p> <p>d'approuver l'entente d'aide financière à intervenir entre la Ville de Laval et la Place des aînés de Laval pour les années 2022, 2023 et 2024, en vertu de laquelle le versement d'une somme de 26 860 \$ est prévu pour chacune des années de l'entente pour un montant total de 80 580 \$, et ce, aux termes et conditions énumérés à l'entente d'aide financière;</p> <p>d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.</p> <p style="text-align: center;">ADOPTÉ</p> <p>(SD-2022-1217)</p> <table border="0"> <tr> <td data-bbox="73 1190 212 1252"><u>Date</u> 2022-05-11</td> <td data-bbox="261 1190 496 1252"><u>No résolution</u> CE-20220511-1538</td> <td data-bbox="542 1190 1528 1311"><u>Objet</u> RECOMMANDATION AU CONSEIL - APPROBATION - PRÊT À USAGE, ENTENTE DE SERVICE ET ENTENTE D'AIDE FINANCIÈRE - PLACE DES AINÉS DE LAVAL</td> </tr> </table> <p><u>Résumé</u> RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:</p> <p>de recommander au conseil:</p> <p>d'approuver le prêt à usage à intervenir entre la Ville de Laval et la Place des aînés de Laval pour les années 2022, 2023 et 2024 concernant le prêt à usage de l'immeuble connu et désigné comme étant le lot 1 636 743 du cadastre du Québec, sur lequel est érigé un bâtiment portant l'adresse civique 435, boulevard Curé-Labelle, et ce, aux termes et conditions énumérés au prêt à usage;</p> <p>d'approuver l'entente de services à intervenir entre la Ville de Laval et la Place des aînés de Laval pour les années 2022, 2023 et 2024, en vertu de laquelle le versement d'une somme de 131 232,46 \$ est prévu pour chacune des années de l'entente pour un montant total de 393 697,40 \$, et ce, aux termes et conditions énumérés à l'entente de services;</p> <p>d'approuver l'entente d'aide financière à intervenir entre la Ville de Laval et la Place des aînés de Laval pour les années 2022, 2023 et 2024, en vertu de laquelle le versement d'une somme de 26 860 \$ est prévu pour chacune des années de l'entente pour un montant total de 80 580 \$, et ce, aux termes et conditions énumérés à l'entente d'aide financière;</p> <p>d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.</p> <p>(CT:1697063) (SD-2022-1217)</p>			<u>Date</u> 2022-06-07	<u>No résolution</u> CM-20220607-525	<u>Objet</u> APPROBATION - PRÊT À USAGE, ENTENTE DE SERVICE ET ENTENTE D'AIDE FINANCIÈRE - PLACE DES AINÉS DE LAVAL	<u>Date</u> 2022-05-11	<u>No résolution</u> CE-20220511-1538	<u>Objet</u> RECOMMANDATION AU CONSEIL - APPROBATION - PRÊT À USAGE, ENTENTE DE SERVICE ET ENTENTE D'AIDE FINANCIÈRE - PLACE DES AINÉS DE LAVAL
<u>Date</u> 2022-06-07	<u>No résolution</u> CM-20220607-525	<u>Objet</u> APPROBATION - PRÊT À USAGE, ENTENTE DE SERVICE ET ENTENTE D'AIDE FINANCIÈRE - PLACE DES AINÉS DE LAVAL						
<u>Date</u> 2022-05-11	<u>No résolution</u> CE-20220511-1538	<u>Objet</u> RECOMMANDATION AU CONSEIL - APPROBATION - PRÊT À USAGE, ENTENTE DE SERVICE ET ENTENTE D'AIDE FINANCIÈRE - PLACE DES AINÉS DE LAVAL						

SERVICE / DIVISION	Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social / Administration (Arts)	No SD SD-2024-4175
<p>CONTEXTE / JUSTIFICATIONS</p> <p>La Ville de Laval est propriétaire d'un immeuble situé au 435 Boulevard Curé-Labelle (l' « Immeuble ») ;</p> <p>La Ville prête l'Immeuble à l'Organisme (les « Lieux prêtés ») aux termes d'un prêt à usage intervenu le 7 juin 2022 en appui à sa mission d'offrir aux personnes de 50 ans et plus une diversité d'activités socioculturelles et sportives dans un environnement dynamique afin de maintenir la santé morale et physique, de créer des liens d'appartenance et de briser l'isolement;</p> <p>De façon concomitante au prêt à usage la Ville et l'Organisme ont également conclu une entente de services d'une durée de 3 ans, soit du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2024 (l' « Entente ») ;</p> <p>En vertu de l'Entente, la Ville a confié à l'Organisme la responsabilité d'effectuer l'entretien des Lieux prêtés moyennant le paiement à l'Organisme d'une somme annuelle de 114 140 \$, plus les taxes applicables, et ce, pour toute la durée de l'Entente de services;</p> <p>Dans le but de permettre à l'Organisme de faire face à l'augmentation des coûts d'opération, à la hausse de la rémunération de la main-d'oeuvre spécialisée et de maintenir la qualité des services offerts aux citoyennes et citoyens, la Ville souhaite revoir à la hausse la contrepartie monétaire octroyée à l'Organisme en vertu de l'Entente de services (l' « Avenant »).</p> <p>Cet avenant vise un ajustement de l'entente de services pour la période du 1er janvier 2024 au 31 décembre l'année 2024 au montant de 19 684 87\$ (taxes incluses).</p>		
<p>IMPACTS MAJEURS</p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>		
<p>ASPECTS FINANCIERS</p> <p>Le Service des loisirs, des loisirs, du sport et du développement social dispose des sommes requises au budget de fonctionnement 2024.</p>		
<p>CULTURE</p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>		
<p>CALENDRIER / ÉTAPES SUBSÉQUENTES</p> <p>Signature de l'avenant.</p>		
<p>CADRE NORMATIF</p> <p>Paragraphe 2.3 du premier alinéa de l'article 573.3 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, c. C-19)</p>		
<p>REMARQUE(S)</p>		
<p>EN CONSÉQUENCE, IL Y AURAIT LIEU</p> <p>de recommander au conseil municipal d'approuver l'avenant à l'entente de services entre la Ville de Laval et Place des aînés de Laval visant à augmenter la contrepartie de la Ville d'un montant 19 684,87\$ (taxes incluses) pour l'année 2024, aux conditions mentionnées à cet avenant.</p> <p>d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.</p>		
<p>CERTIFICATION</p> <p>Numérotation des finances : 1811702 Coût estimé affectant l'année en cours : 17 974,91 \$ CM requis : Oui</p> <p>Annotation(s)</p> <p>Je certifie qu'il y a des crédits disponibles pour effectuer la dépense ci-haut décrite se rapportant à l'année en cours.</p> <p style="text-align: center;"> JETTE, Monsieur FRANCOIS (44743) 2024-11-20 </p> <p style="text-align: center;"> Trésorier AN - MS - JR </p>		